



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de THOMINE (Marie-Claire), « Table des contes contenus au present volume », *Les Contes et Discours d'Eutrapel*, DU FAIL (Noël), p. 121-126

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09769-3.p.0121](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09769-3.p.0121)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LES CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL

Reveus et augmentez,
Par le feu Seigneur de la Herissaye :
Gentil-homme Breton.

Ridentem quid uetat dicere uerum ?
Le ris n'empesche pas qu'on ne die verité¹.

HORATIUS.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.
Qui profite et qui plaist a gagné tout l'honneur².

A RENNES,
Pour Noël Glamet³, de Quimpercorentin.
1586.

-
- 1 Les *Contes et Discours d'Eutrapel* se placent, par une double citation, sous l'égide d'Horace ; ce premier vers, tiré des *Satires*, I, 1, 24 (« *Ridentem dicere uerum quid uetat ?* »), figure sous la plume d'Érasme dans la célèbre lettre à Martin Dorpius de mai 1515, *Ep.* 337, Desiderius Erasmus, *Opus Epistolarum. Denuo recognitum et auctum* per P. S. Allen, Oxonii, 1910 ; *Œuvres choisies*, éd. J. Chomarat, p. 286 : « et Horace estime qu'un avertissement humoristique n'est pas moins profitable qu'un sérieux : "Dire le vrai en souriant, pourquoi non ?" fait-il. Cela était parfaitement connu aussi jadis des grands sages qui ont préféré proposer les règles de vie les plus salutaires par des apologues apparemment risibles et puérils parce que la vérité, par elle-même un peu austère, pénètre plus facilement dans l'esprit des mortels si l'attrait du plaisir la met en valeur. » – Pierre Viret, le Réformateur de Lausanne, la convoque également dans la longue introduction qu'il a rédigée en 1544 pour ses *Disputations chrestiennes*, où il justifie le droit du rire ; il a intitulé une de ses sections « les manieres de parler joyeuses en la sainte Escripiture ». Voir M. Screech, *Le Rire au pied de la croix. De la Bible à Rabelais*, trad. P.-E. Dauzat, Paris, Bayard, 2002, p. 87-88 et sur Érasme, p. 182.
- 2 Ce vers d'Horace (*Art poétique* ou *Épître aux Pisons*, v. 343) est repris partout au XVI^e siècle ; par exemple, chez G. Bouchet : « Valoit-il pas mieux en ces Serées et convives faire un entremets de choses utiles et profitables, avec un saulce de propos joyeux et recreatifs, que durant le banquet auoir un cruel spectacle de gladiateurs, que de leur sang et de leur cervelle gastoient les habillemens, tachoient les nappes, polluoient les viandes, et remplissoient les coupes ? Ne dit pas le Poëte : "Celuy qui le profit et le plaisir assemble, / Meslangeant dextrement les deux en ses escrits, / Enseigne et resjouit des lisans les esprits, / Gaigne le prix d'honneur de tous poincts, ce me semble" », Second Livre, 22^e Serée, « Des Femmes grosses d'enfans », éd. Roybet, p. 277-278. – Sur la reprise de la prescription au XVII^e siècle, voir D. Bertrand, *Dire le rire à l'âge classique*, p. 138-144. – Les deux citations horatiennes justifient le choix du titre, la douceur des contes venant se mêler à l'utilité des discours. Le sonnet final dû à Pibareil reprend cette idée en qualifiant les discours d'Eutrapel de « doctes-dous ».
- 3 Pour l'identité réelle de l'imprimeur-libraire, voir nos remarques sur les éditions anciennes des *Contes et Discours d'Eutrapel*. Il s'agit, pour plusieurs d'entre elles, de l'imprimeur parisien Jean Richer qui publie, entre 1583 et 1587, des ouvrages bigarrés et facétieux : les *Bigarrures du Seigneur des Accords* d'Etienne Tabourot, les *Matinées*, puis les *Aprèsdisnées* de Cholières, les *Touches* d'Etienne Tabourot des Accords, ainsi que les *Essais* de Montaigne.

TABLE DES CONTES

contenus au present volume

1	De la Justice	fuell. 1
2	N'entreprendre trop haut, et hanter peu les grands.	16.a
3	De ceux qui prennent en refusant.	18.b
4	Que les fautes s'entresuivent.	24.b
5	De la Goutte.	28.a
6	L'accord entre deux Gentils-hommes.	32.b
7	Jugemens et suites de procès.	36.b
8	Des Pages et un Capitaine.	40.a
9	Que les Juges doivent rendre justice sur les lieux.	44.a
10	Des bons larrecins.	48.b
11	Debats et accords entre plusieurs honnestes gens.	52.b
12	Ingenieuse couverture d'adultere.	62.a
13	De l'Escholier qui parla Latin à la chasse.	66.b
14	D'un qui se sauva des Sergens.	70.b
15	De l'amour de soy-mesme.	72.b
16	D'un fils qui trompa l'avarice de son pere.	77.b
17	Les bonnes mines durent quelque peu, mais en fin sont decouvertes.	83.b
18	Eutrapel et un Vielleur.	93.a
19	Musique d'Eutrapel.	97.a
20	De trois garses.	108.a
21	Remonstrances d'un Juge à un meurdrier.	115.b
22	Du temps present et passé.	121.b
23	D'un gabeleur qui fut pendu.	126.a
24	D'un Apothicaire d'Angers.	129.a
25	Des Escholiers et des Messiers.	132.b
26	Disputes entre Lupolde et Eutrapel.	139.b
27	Gros debat entre Lupolde et Eutrapel.	149.a

28	De la Verole.	155.a
29	Propos de marier Eutrapel.	158.a
30	Suite du mariage.	164.a
31	Du Gentil-homme qui fit un bon tour au marchand, et de l'amoureux qui trompa son compaignon.	173a
32	Tel refuse, qui après muse : et des hommes bien vieils.	180.b
33	De la moquerie.	188.a
34	Epistre de Polygame, à un Gentil-homme, contre les Athées, et ceux qui vivent sans Dieu.	200.b
35	La retraite d'Eutrapel.	216.a